



République Française

Préfecture des Deux-Sèvres
24 FEV. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 10 DECEMBRE 2015

Présents : Mesdames BOISARD Nathalie, DORET Stéphanie, EVRARD Elisabeth, GROISEAU Stéphanie, PETIT Nathalie, SOULET Chantal, Messieurs BERNAUDEAU Mickaël, DESMIERS Victorien LEMAITRE Thierry, NZECK-SAM-NDECK Armand, TEXIER Cédric, TRICARD Pierre, RENOUX Julien.

Absents excusés : Mesdames DORET Stéphanie et TEILLOUT Aurélie (avec pouvoir donné à Mme PETIT Nathalie) M. CHAIGNE Bertrand (avec pouvoir donné à M. LEMAITRE Thierry).

Secrétaire de séance : Mme EVRARD

Date de la convocation : 04/12/2014

Annule et remplace la délibération enregistrée dans vos services le 14/01/2016

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES ET DE SON MATERIEL ET DE LA MAISON DES JEUNES A COMPTER DU 01/01/2016

SALLE DES FETES :

Particuliers résidants dans la commune :

ÉTÉ (du 16/04 au 31/10)

½ journée	: 56,00 €
1 journée	: 112,00 €
2 journées consécutives	: 168,00 €
Vaisselle	: 24,00 €

HIVER (du 01/11 au 15/04) :

½ journée	: 79,00 €
1 journée	: 157,00 €
2 journées consécutives	: 254,00 €

Particuliers résidants hors commune :

ÉTÉ (du 16/04 au 31/10)

½ journée	: 85,00 €
1 journée	: 168,00 €
2 journées consécutives	: 254,00 €
Vaisselle	: 42,00 €

HIVER (du 01/11 au 15/04)

½ journée	: 105,00 €
1 journée	: 208,00 €
2 journées consécutives	: 340,00 €

Cuisine (Commune et hors Commune) : 80,00 €

Un chèque de caution de 160 € sera demandé à la signature du contrat de location.

ASSOCIATIONS LOCALES : 72.00 € (1^{ère} location gratuite).

Locations gratuites également pour les Assemblées Générales, Réunions de Bureau et diverses Répétitions

MATERIEL :

Vaisselle	: 42,00 €
Ménage (facultatif)	: 50,00 €
Armoire frigorifique	: 20,00 € la journée / 10.00 € la ½ journée
Vidéo projecteur	: 20,00 la journée (un chèque de caution de 100 € sera demandé)

VAISSELLE CASSÉE :

Verre à pied	: 2,30 €	Saladier	: 1,90 €
Verre ordinaire	: 1,60 €	Pichet	: 1,90 €



République Française		
Grande assiette blanche	: 3,70 €	Tasse blanche : 2,30 €
Grande assiette pyrex	: 1,84 €	Tasse pyrex : 1,55 €
Petite assiette blanche	: 2,30 €	Couverts : 0,95 €

MAISON DES JEUNES :

Particuliers résidants dans la commune :

ÉTÉ du 01/05 au 31/10
La journée : 61,00 €

HIVER du 01/11 au 30/04
La journée : 81,00 €

Particuliers résidants hors commune :

ÉTÉ du 01/05 au 31/10
La journée : 112,00 €

HIVER du 01/11 au 30/04
La journée : 132,00 €

Ménage (facultatif) : 25,00 €

Un chèque de caution de 60 € sera demandé à la signature du contrat de location.

Le chèque de règlement sera demandé à la remise des clés de la salle.

Photocopies délivrées en mairie : Les associations auront la gratuité si elles fournissent leur papier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents.
pour copie conforme ;

A Sainte Ouenne le 12/01/2016
Le Maire,
Thierry LEMAITRE

